

COMMUNE DE ROUDOUALLEC

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION

APPROBATION

6.1 – Tableau des servitudes d'utilité publique



Espace, Aménagement et
Développement du Morbihan
B.P. 55
56002 VANNES cedex

Vu pour être annexé à notre
délibération du conseil
municipal du

Le Maire

PLAN LOCAL D'URBANISME**COMMUNE DE ROUDOUALLEC****TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

OBJET	DESIGNATION	REFERENCE LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE	SERVICE PUBLIC CONCERNE	REFERENCE
Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits	<ul style="list-style-type: none"> - Église N.D de LORETTE inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 16 octobre 1930 - Menhir du PETIT MOUSTOIR, monument classé par arrêté du 6 août 1969 - Menhir de GUERNANGOUE, monument classé par arrêté du 12 mai 1925 - Menhir de KERBIGUET LANN localisé en GOURIN, monument classé par arrêté du 24 octobre 1969. 	<ul style="list-style-type: none"> - Loi du 31.12.1913 modifiée - Décret du 18.03.1924 - Décrets des 10.09.1970, 19.10.1971 et 15.11.1984 	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31, rue Thiers 56000 VANNES	AC1
Servitudes de protection des eaux potables	Périmètre de protection des captages de COST MINEZ et de STRAKOU	Code de la Santé Publique - Articles L 20 et L 736	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt 11, Boulevard de la Paix 56019 VANNES Cedex	AS1
Servitudes d'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	Canalisation de transport de gaz naturel haute pression : Conduite 300 mm d'ARZANO à CHATEAUNEUF du FAOU	<ul style="list-style-type: none"> - Loi du 15 juin 1906 modifiée - Loi du 8 avril 1946 (article 35) - Ordonnance du 23 octobre 1958 - Décrets du 6 octobre 1967, du 11 juin 1970 modifié et du 15 octobre 1985 modifié - Arrêté préfectoral pris en application du décret du 11 juin 1970 ou accord amiable en application du décret du 6 octobre 1967 	GRT Gaz – Région Centre Atlantique Service DR/DICT Roche Maurice – BP 12417 44024 NANTES Cedex 1	I3

OBJET	DESIGNATION	REFERENCE LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE	SERVICE PUBLIC CONCERNE	REFERENCE
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Réseau HTA de distribution	<ul style="list-style-type: none"> - Loi du 15.06.1906 modifiée - Loi du 8 avril 1946 (article 35) - Ordonnance du 23 octobre 1958 - Décrets du 6 octobre 1967 et du 11 juin 1970 modifié - Arrêté préfectoral pris en application du décret du 11 juin 1970 modifié ou accord amiable en application du décret du 6 octobre 1967 	ERDF Service DR DICT 64 boulevard VOLTAIRE – BP 90937 35009 RENNES Cedex	I4
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Station de ROUDOUALLEC Zone de garde : rayon de 500 m Zone de protection : rayon de 1500 m	Code des Postes et Communications électroniques : articles L 54 à 56 articles R 21 à 26 - Décret du 15.12.1992	France TELECOM UPR Ouest/DT BRETAGNE 11, avenue MIOSSEC 29334 QUIMPER Cedex	PT1
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques protection contre des obstacles	Couloir de croissant vers ROUDOUALLEC bond hertzien ROUDOUALLEC / LE FAOUE Centre radioélectrique de sécurité aéronautique de BREST - St GOAZEC	Code des Postes et Communications électroniques : articles L 54 à 56 articles R 21 à 26 - Décret du 04.02.1993 - Décret du 01.06.2010	France TELECOM UPR Ouest/DT BRETAGNE 11, avenue MIOSSEC 29334 QUIMPER Cedex	PT2
Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage	aérodrome de GUISCRIF SCAER	- Arrêté ministériel du 8.09.1981	Direction Générale de l'Aviation Civile Aéroport de RENNES-SAINT JACQUES BP 9149 35091 RENNES Cedex	T4 T5
Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Autorisation spécifique pour les ouvrages de grande hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - Code de l'aviation civile : articles L 244-1 et R 244-1 à R 244-4 - Code de l'Urbanisme : articles L 126-1 et R 126-1, arrêté du 25.07.90 	District aéronautique de BRETAGNE RENNES-SAINT JACQUES BP 59149 35091 RENNES Cedex	T7